

Epehy n°103

Quoi de neuf ?



Décembre 2015

Le mot du maire

Merci et Bravo.

Je profite de ce mot du Maire pour renouveler mes remerciements à toutes les personnes qui contribuent à l'animation du village sans compter leur temps et bien souvent leur argent. Elles sont essentielles à la vitalité de nos associations et de notre commune.

Le Téléthon a permis de récolter plus de 23 000 euros cette année soit près de 4 000 euros supplémentaires par rapport à l'an dernier. Malgré la crise économique, qui nous frappe, la crise de l'emploi et les attentats qu'a vécu notre pays, notre village et les communes de l'ex-canton de Roisel se sont fortement mobilisés et démontrent à quel point ils peuvent être généreux et soucieux des autres.

Dernièrement un drame a été évité grâce à la réaction de Nathalie, sapeur pompier de notre commune. Subissant elle-même un malaise, elle a compris que celui-ci devait être dû à une intoxication au monoxyde de carbone, causée par un chauffage défectueux. Elle a permis, par son intervention, de sauver une personne âgée ainsi que sa fille. Je la félicite vivement pour cet acte mais aussi pour sa campagne de prévention incitant tout un chacun à installer des détecteurs de ce gaz inodore et invisible mais qui peut tuer. Du même coup, je veux remercier tous les pompiers de notre centre de secours qui font un excellent travail pour notre sécurité et nos biens.



Charte des citoyens vigilants.

Il est envisagé de signer cette charte, proposée par l'Etat, établissant le dispositif de la participation citoyenne dans la commune d'Epehy. Le principe de cette mesure est de lutter efficacement contre les cambriolages, en instaurant une collaboration privilégiée entre des référents de quartiers, sélectionnés par les forces de l'ordre, et la gendarmerie. L'objectif est de créer une chaîne de vigilance pour prévenir tout phénomène de délinquance. Une réunion d'information à la population sera organisée au cours du premier trimestre 2016 et une décision prise après celle-ci.

Tous mes vœux.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et serai heureux de vous rencontrer lors des vœux du Maire le dimanche 17 janvier à 11 heures à la salle des fêtes.

Jean Michel Martin

Le coq a repris sa place en haut du clocher (voir page 9)



- Téléthon	page 2
- Vacances plurielles	page 3
- Parents d'élèves	page 4
- Arbre de Noël	page 4
- Le spectacle d'Epyserit	page 5
- Quoi de neuf à la Maison de Santé	page 6
- et la politesse	page 6
- Bravo les footballeurs	page 7
- Epehy il y a 100 ans	page 8
- Le défibrillateur	page 9
- un label 3 étoiles	page 9
- Réunions de conseil	page 10
- Ecole et Club Loisirs	page 11
- Abdon	page 12

Une foule d'animations pour le téléthon à Epehy

Depuis des années, les manifestations organisées dans le cadre du Téléthon rythment la vie de la commune et sont devenus des événements incontournables.

Ces journées fortes et positives brisent la morosité actuelle et offrent à tous une parenthèse chaleureuse et colorée. Les associations, les habitants et les bénévoles se mobilisent et s'investissent sans compter pour cette belle cause.



C'est ainsi que pour cette édition 2015, nous avons retrouvé sur Epehy une foule d'animations avant même le début officiel du week-end du téléthon avec :

- * un loto proposé par l'UNC et les Sapeurs Pompiers courant octobre
- * un marché place de la mairie avec vente de légumes, boîtes de conserves et autres
- * une livraison de croissants et pains au chocolat à domicile pour le petit-déjeuner
- * un lâcher de ballons organisé avec les enfants de l'école d'Epehy



Pour le week-end du téléthon, il y avait également beaucoup d'animations à la salle des fêtes avec entre autre : une démonstration de judo, une séance très dynamique de zumba avec Laura, la soirée disco avec fiesta



80, la démonstration de la musique d'Epehy, la valise garnie, un feu d'artifice et un spectacle de chippendales. Sans oublier la traditionnelle restauration proposée par les bénévoles, la buvette, la vente d'objets et un stand maquillage. Un match de foot a également permis de récolter des fonds. Bonne humeur et ambiance conviviale ont régnées durant ce week-end de solidarité ! Rendez-vous en 2016 pour faire encore mieux que cette année.

Aurélien Millot

Le mot de Christelle MARTIN :

Pour les 20 ans du téléthon à Epehy, cela a été un bon cru car vous étiez toutes et tous présents. Vous avez donné de votre temps, de votre argent et apporté votre bonne humeur car il y avait une très bonne ambiance. Je ne pourrais citer toutes celles et ceux qui se sont investis pour cette action de peur d'en oublier mais je voudrais toutefois nommer pour les 20 ans du téléthon « mes motards ». Ils étaient encore bien nombreux cette année, encore un grand merci à eux.



A ce jour, il y a eu 23 299,66€ de récolté soit 3 926,96€ de plus que l'année dernière.



Il y avait du monde pour le spectacle des chippendales !

Les enfants toujours actifs avec Vacances Plurielles

* Les vacances de la Toussaint :

Pendant les vacances de la Toussaint, on a certainement dû sonner chez vous en pleine journée et vous avez pu découvrir derrière la porte une tripoté d'enfants monstrueusement bien déguisés pour fêter Halloween. En échange de quelques bonbons, ils vous ont alors épargné et sont repartis sans vous jeter un sort à l'accueil de loisirs pour partager tous ensemble un bon goûter et pour se régaler avec leur gros festin de bonbons !! Et oui, c'est devenu la tradition pendant ces vacances de faire un défilé déguisé dans les rues mais aussi d'aller admirer le jardin hanté de Mr Houssemann !! Près de 70 enfants ont profité durant les deux semaines de vacances d'une multitude d'activités pour passer du bon temps entre copains. Certains chanceux sont également allés visiter le musée Matisse à Le Cateau.



* Les Temps d'Activités Périscolaires :

A la rentrée de Novembre, un nouveau cycle a repris chaque vendredi après-midi pour les TAP. Ce sont désormais 62 enfants qui ont choisi leur atelier parmi :

* de l'initiation aux arts du cirque : jonglage, équilibre, assiettes chinoises, foulards, bâton du diable... Les apprentis préparent un spectacle pour montrer tous leurs exploits à leurs parents lors de la dernière séance.

* des activités manuelles sur le thème de Noël avec la fabrication d'une fresque pour la fête de Noël de l'école, un calendrier de l'Avent et des objets de Noël.

La bourse aux jouets

Ce dimanche 13 décembre c'était la traditionnelle bourse aux jouets à Epehy. Près de 20 exposants se sont réunis pour vendre leurs jouets en tout genre. Des animations étaient prévues pour divertir les enfants. Les bénéfices de cette journée (petite restauration) vont permettre de financer la ludothèque qui ouvrira mi-janvier dans le préfabriqué de l'école primaire. L'objectif : venir jouer en famille et emprunter des jeux pour jouer à la maison.

Plus d'informations sur le site de Vacances Plurielles :

<http://www.scic-vacances-plurielles.fr>

* la réalisation d'un herbier et de cartes de vœux « nature » qui ont été vendues lors du téléthon.



* un atelier informatique pour s'initier aux nouvelles technologies. Les enfants ont ainsi pu créer des invitations pour le téléthon avec un logiciel spécifique. L'animatrice en a profité pour sensibiliser les enfants aux dangers de certains sites internet.

Et toujours lors de chaque séance « le mot du jour » pour aborder différentes thématiques avec les enfants. C'est dans ce cadre qu'ils ont pu parler sereinement des attentats de Paris et réaliser « un mur de la Paix » en hommage à toutes les victimes.

Aurélie Millot





L'association Parents d'Epehy

L'association Parents d'Epehy a été créée en 2006 avec 5 euros et quelques lots qui restaient de la fête organisée l'année précédente par quelques volontaires. Le but de cette association est de mettre en place des manifestations pour récolter des fonds qui seront reversés à l'école d'Epehy. Depuis sa création, l'association a permis de financer 4 158€ de matériel pour l'école (appareil photos, caméscope, livres, accessoires de cirque, vélos...) et près de de 9 179€ en sorties cinéma et spectacles pour les enfants. Depuis 2006, l'association a donc reversé à l'école la somme de 13 337€.

Tous les enfants de l'école ont pu bénéficier de ces « petites » choses, et les sorties et spectacles se font sans demander de participation financière aux parents. A noter que d'autres sorties sont aussi financées par l'association Epysérít, la troupe de théâtre d'Epehy qu'il faut aussi remercier. Cet argent a été récolté grâce à la participation de chacun et aux efforts de quelques uns qui, d'années en années, ont su réaliser des belles fêtes autour de l'école comme la fête de Noël et la kermesse de fin d'année, ainsi que des actions comme la vente de fleurs ou de calendriers.



Marc Lassalle qui était président de cette association depuis sa création a laissé sa place à Pascal Wydra et le bureau a été renouvelé. L'association vit pour les enfants, à travers les parents, venez donc rejoindre cette belle équipe pour continuer à faire vivre notre école. En effet, lors de chaque manifestation la mobilisation des parents est indispensable : montage des barnum, tenue des jeux pour les enfants, buvette, crêpes... Sans vous parents, les enfants ne pourront plus bénéficier de ces petits plus qui font pourtant beaucoup dans leur vie à l'école. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous désirez apporter votre aide, même ponctuelle à l'association.

Pour suivre les manifestations et les actions de l'association, il existe une page facebook : Parents d'Epehy.

La fête de Noël de l'école

Un chouette programme ce vendredi 11 décembre à l'occasion de la fête de Noël de l'école d'Epehy : le marché de Noël avec les œuvres réalisées par les enfants, un atelier maquillage et des crêpes pour le goûter. Puis le temps des chants des enfants qui a émerveillé les nombreux spectateurs présents ce soir-là dans la salle des fêtes. Après des acclamations, le père-noël est arrivé avec sa hotte remplie de cadeaux pour chacun des enfants. Ils ont tous pu lui faire un bisou et découvrir leur cadeau. On voyait dans les yeux des enfants, briller la magie de Noël. Après cette jolie soirée, c'était le traditionnel repas tartiflette des parents d'élèves avec 106 participants.

Aurélien Millot



Le spectacle 2016 d'Épyserit

Certains se demandaient si les répétitions avaient recommencé. Heureusement oui ! Puisque la troupe est déjà allée jouer à Albert le samedi 12 décembre. En effet, nos acteurs locaux ont été invités par la troupe **Changement de décor** qui fêtait ses 20 ans d'existence, à jouer deux sketches de leur répertoire en première partie de ce spectacle anniversaire.

L'illustration ci-contre est tirée de l'affiche de ce spectacle à Albert.

Mais, bien sûr, le programme 2016 est en préparation depuis septembre et nous pouvons déjà en dévoiler les grandes lignes.

« Ch'minteu », pièce de la première partie.

La pièce principale a pour titre « **Ch'minteu !** » et en voici le thème ainsi que la présentation des personnages :

Un personnage plus que bizarre est de retour dans sa famille ! Il s'agit de Michel-Archange Esmarrone, qui a quitté le village, il y a plus de 40 ans. Ce personnage, très particulier, va d'abord surprendre par ses vêtements, par ses attitudes mais surtout il va bientôt faire souffler un certain vent de folie sur son entourage avec les promesses qu'il va lui faire.

Mais qui, ce Michel-Archange a-t-il retrouvé ? D'abord son frère, Barnabé, surnommé Padac'ouais, marié à Georgette Tinvenin (nom vraiment prédestiné puisqu'elle le jette vraiment son venin), son autre frère Casimir, marié à Amélie Padsus, et sa sœur Ella Esmarrone mariée à Adhémar Escarette. Il y a encore Zéphyrin, fils de Casimir et Amélie, qui s'est marié récemment avec Erika, parfois surnommée « Et rit quand elle s'brûle ». Erika est la fille d'Eugénie Selnipoive (et pourtant avec elle, la vie n'est pas fade !) La voisine d'Erika et Zef est Fernande Latête (on dit d'elle que c'est vrai qu'elle peut faire nan de la tête sauf quand on lui verse un verre !). Et puis il y a la commère du village, Catheline, surnommée « Quat' langues » vu qu'elle ne pourrait pas en raconter autant avec une seule langue. Enfin cette Catheline a une nièce, Eva Touvoudir, qui a dû hériter des dons de sa tante puisqu'elle a choisi le métier de journaliste.

Et les sketches de la seconde partie.

« A l' Sécu ! »

Les acteurs vous emmèneront dans un bureau de Sécurité Sociale et joueront les caricatures des différents personnages que l'on peut y rencontrer, aussi bien parmi le personnel que parmi les assurés qui viennent pour des réclamations souvent invraisemblables.

« Ches keups d'téléphone publicitaires. »

Nous sommes tous confrontés régulièrement à ces coups de téléphone qui nous dérangent et qui deviennent souvent insupportables ! On nous propose des économies d'énergie avec des fenêtres, des panneaux solaires ou je ne sais quoi. Ou encore, il s'agit d'un sondage (bien souvent « bidon ») pour nous vendre ce dont nous ne voulons absolument pas. Et on en passe. Les acteurs vous



montreront comment vous débarrasser d'eux.

Mais il faut laisser d'autres surprises, aussi vous découvrirez le reste en assistant au spectacle !

Dates et réservations

Épyserit jouera à Epehy

- les samedis 27 février, 19 mars et 9 avril à 20 h 30,
- le dimanche 20 mars à 15 heures

Le prix des places est toujours de 6 euros (3 euros pour les moins de 12 ans.) Vous pourrez vous adresser dès le 11 janvier chez M. Dobremmer : 24 Vallée des Moulins 80740 Epehy (03 22 86 63 84) ou M. Delaire : 4 rue Louis Georges 80740 Epehy (03 22 86 67 58)

Pour ceux qui n'auraient pas pu avoir de place, Épyserit se produira également le vendredi 29 avril à l'espace Mac Orlan à Péronne mais, là, les acteurs ne devraient jouer que la pièce principale.

Les bénéfiques pour les écoles.

Depuis les débuts, c'est à dire en 1984, ces acteurs amateurs permettent, grâce aux bénéfiques des représentations, de financer les projets pédagogiques dont les élèves de notre école profitent. Ainsi 4000 euros sont encore versés dans ce but, cette année. La participation des parents qui viennent les encourager et les remerciements qu'ils reçoivent après les spectacles sont toujours très appréciés par nos comédiens.

Vous pouvez retrouver la troupe Épyserit sur son site Internet : <http://epyserit.jimdo.com>

Quoi de neuf à la Maison de santé ?

• Un psychologue supplémentaire.

Monsieur Jean-Philippe Cayla-Faure, psychologue Clinicien pour enfants, adolescents et adultes, intervient maintenant les mercredis et samedis matin à la maison de santé.

Pour les enfants et adolescents

Ancien directeur d'école à St Quentin mais ayant repris une nouvelle formation, il est particulièrement bien placé pour comprendre les causes des problèmes scolaires qu'un enfant pourrait rencontrer mais aussi permettre de les résoudre. Mais les motifs de consultations peuvent être tout autres et caractérisés par certains symptômes : angoisse, trouble du sommeil, de l'alimentation, tristesse, refus d'aller au collège, etc...

Pour les adultes

La consultation d'un psychologue permet parfois d'éviter la prise de médicaments ou au moins de les limiter avec un travail en complément du traitement dans les cas de mal-être, de dépression liée aux différents problèmes que l'on peut rencontrer dans la vie

On peut contacter Monsieur Cayla-Faure au 06 83 03 78 24



• Des changements chez les infirmières.

Au service de notre population depuis 2001, Madame Marie-Suzanne Ducaureau a cessé son activité au cours de ce mois de décembre. Elle souhaite pouvoir se consacrer un peu plus à ses petits enfants et veut mener à bien quelques projets. Nous lui souhaitons de bien profiter de ce changement d'orientation.

C'est Benoît Mondot qui suppléera à ce départ. Aurélie Chopin et sa collègue, Nathalie Jaminon, nous font part aussi d'une nouvelle organisation, utilisant le local qui leur est attribué au sein de la Maison de Santé. En effet, à compter du 4 janvier 2016, suite à de nouvelles réglementations, les patients, ayant la possibilité de se déplacer, pourront être amenés à effectuer leurs soins (prises de sang, vaccins...) au sein de la Maison Médicale*. Ceci se fera principalement les mardis et vendredis en prenant rendez-vous au 03 22 86 64 83.

*Bien entendu, les patients ne pouvant pas se déplacer seront toujours pris en charge à leur domicile. Pas d'inquiétude donc !

Ci contre Aurélie dans le local des infirmières, parfaitement aménagé pour les différents soins.

Et si on parlait de ... **la Politesse**

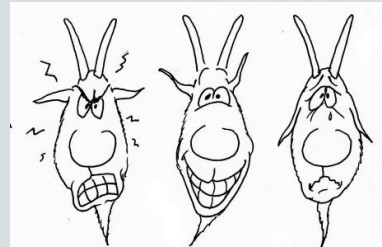
On pourrait croire que tout le monde a appris et sait qu'un sourire et des paroles aimables ouvrent plus de portes que des propos agressifs et pourtant... Nous avons appris que, récemment, des injures, quand ce n'étaient pas des menaces, ont été adressées à la secrétaire de la maison de santé. On peut comprendre le désappointement de ceux qui doivent patienter pour avoir leur correspondante au téléphone ou qui ne peuvent obtenir un rendez-vous avec le médecin, par exemple, avant plusieurs jours mais cela autorise-t-il des débordements verbaux inacceptables ?

Nous avons la chance d'avoir cette Maison de santé, d'avoir une équipe de professionnels compétents mais, cette chance, nous sommes obligés de la partager. Nous sommes très nombreux à en profiter (il n'est qu'à voir régulièrement l'occupation du parking pour s'en rendre compte).

Qui pourrait croire que nos médecins se prélassent en nous attendant ? Si nous sommes très heureux de les avoir au service de la santé de notre secteur, ne les décourageons pas par des attitudes inacceptables.

Et pour terminer, chacun peut essayer de comprendre le sens de ce proverbe picard ci contre.

« Si té vux du lait, n'donne point d'keups d'piids à t'maguette, ou alors t'éras pusse d'ma à l'traire et, même si t'y ar- rives, tin lait y s'ra sur ! »



Des équipes de football qui gagnent !

Après une fin de saison 2014-2015 pleine de promesses, l'équipe des Seniors 1, avec le même effectif mais le renfort de joueurs techniques comme, entre autres, NAHIM SOUFIANE, GUILLAUME BERNIER, CHRIS BOITEL et NICOLAS GAUDEFROY, permet d'avoir de l'ambition pour se rapprocher des meilleurs clubs de 2ème division.

Deuxième après 8 journées, l'équipe de l'entraîneur PATRICK LECOQCQ a les cartes en mains pour retrouver la promotion de 1ère division en étant sérieuse et motivée chaque week-end comme elle a su l'être en ce début de saison. Les joueurs sont, en effet, allés jusqu'au quatrième tour de Coupe de France, n'étant éliminés 2 à 4 qu'en prolongation. Jusqu'à la 112ème minute, ils ont fait jeu égal avec une équipe Inter District, MOY de l'AISNE, qui évolue 4 divisions au dessus. Au tour précédent, ils avaient créé l'exploit d'éliminer 3 à 2 une équipe de première division de l'Oise.

Autre bonne nouvelle, les Seniors 2 pointent, en ce début décembre, en tête de leur groupe de 4ème division. Si l'effectif reste stable et n'est pas perturbé par des désaffections de l'équipe supérieure, l'horizon s'annonce très prometteur.

Au niveau des catégories de jeunes, 6 équipes et 54 licenciés jouent chaque samedi, une nette augmentation de l'effectif comportant, entre autres, des jeunes de villages voisins comme Heudicourt, Hargicourt, Bellicourt... Un gage d'espérance pour l'avenir et de satisfactions pour les bénévoles qui assurent leur encadrement et qui sont prêts à accueillir d'autres jeunes sportifs de 6 à 15 ans pour améliorer encore le niveau de jeu.

Nous présenterons le bilan de ces jeunes dans le Quoi de Neuf de juillet.
Pierre Léger



Au lendemain du quatrième tour de la coupe de France, Romain Roger, secrétaire général de l'Entente sainte Emilie / Epehy, avait envoyé le message, ci-dessous, sur le site d'Epehy.

Nous sortons la tête haute de cette compétition, les articles et témoignages dans les journaux locaux, parlent d'une équipe de guerriers qui s'est surpassée et n'a pas faibli face à une équipe de Moy de l'Aisne, évoluant 4 divisions au dessus en PID.

Je tiens à féliciter tous les joueurs pour leur rigueur, ainsi que le professionnalisme de l'entraîneur "Patrick Lecoq", pour sa tactique de jeu et les mots qu'il sait trouver pour galvaniser le moral de ses troupes. Il a accepté il y a deux ans de relever le défi de reconstruire l'équipe fanion, il peut être fier du chemin parcouru, et l'avenir reste prometteur.

Je remercie aussi tous les bénévoles qui travaillent dans l'ombre pour la bonne marche du club.

Jour de Fête à Epehy le 13 septembre !



Et oui, c'était jour de fête à Epehy le dimanche 13 septembre, jour de fête dans la rue mais aussi sur le terrain de football ! Au moment où une pluie que l'on pourrait presque qualifier de diluvienne s'abattait, la joie des joueurs de notre équipe éclatait, ils venaient d'éliminer, au troisième tour de la coupe de France, Villers St Sépulture, équipe de 1ère division de l'Oise. (Les gouttes de pluie sur l'objectif de l'appareil ont rendu cette photo moins nette mais la joie était telle que c'est cette photo qu'il fallait choisir !)

Epehy autrefois...

Le site Internet de Messieurs
Claude Saunier et André Franqueville

Il y a 100 ans...

L'occupation

En 1986, les membres de la Société d'Archéologie de la région de Péronne ont produit un livret illustrant les différentes étapes de la Grande Guerre dans notre région à l'occasion de cérémonies commémoratives organisées par les Municipalités d'Epehy et de Fins. Ce livret, intitulé « Les **BATAILLES D'ÉPEHY** » est sur le site Epehy Autrefois dans le chapitre 1914-2014, le centenaire. Voici un extrait à propos de l'occupation.

L'occupation allemande

Elle se caractérise par l'arrêt de la vie normale. La vie des civils est marquée par les interdictions et réquisitions de toutes sortes qui sont placardées quasiment chaque jour. Le rationnement de la nourriture est durement ressenti. Durant cette période, la population civile a eu faim : femmes, enfants, vieillards vivent au rythme de distributions de ravitaillements.



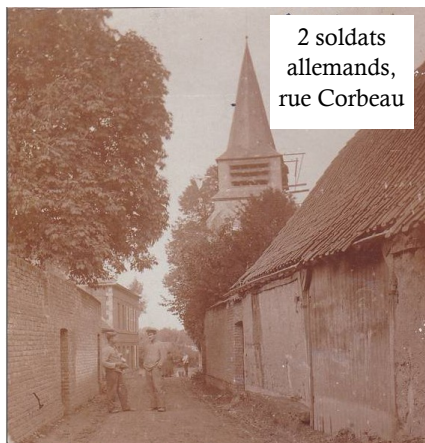
Un convoi allemand dans la grande rue d'Epehy avant 1917

Les personnes ne peuvent plus circuler librement : il faut être muni d'un laissez-passer pour pouvoir se déplacer d'un village à l'autre; il faut répondre à des appels sur la place, sans cesse renouvelés.

Tout le monde est astreint au travail obligatoire :

- les femmes sont employées aux travaux des champs, la culture et faite au profit des occupants.
- Les jeunes gens et ceux qui n'ont pas été mobilisés sont « prisonniers civils »; ils sont appelés pour le travail en « colonne ». Ils vont dans la zone arrière du front pour creuser des tranchées, construire ou réparer des routes et des lignes de chemin de fer, couper du bois, faire du charbon de bois...

Des soldats allemands là où maintenant est la rue qui longe l'église. (Celle-ci tournait le dos à la grande rue à cette époque.)



2 soldats allemands, rue Corbeau

L'information déformée :

Les nouvelles ne parviennent que par le biais des communiqués de guerre pas toujours objectifs, par les rumeurs que colportent les soldats allemands qui reviennent du front. Quant aux lettres des soldats prisonniers en Allemagne, elles sont souvent partiellement ou totalement censurées.

L'argent français n'a plus cours, on paie avec les billets d'émission.

Des soldats partout...

Un autre aspect de la période d'occupation est la promiscuité avec la troupe. Dans chaque maison, la plupart des pièces ont été réquisitionnées pour le cantonnement des troupes. Les habitants sont bien souvent entassés dans une seule pièce...

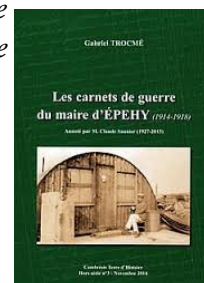
Un soldat allemand a envoyé cette photo (découpée ?) de la grande rue au niveau de la place de l'église.



On peut lire la vie à Epehy sous l'occupation, presque au jour le jour, de 1914 à 1917, grâce à l'Association « Cambésis, terre d'histoire » qui a publié « Les carnets de guerre » rédigés par Monsieur Gabriel Trocmé, maire d'Epehy à l'époque. Ce livre est vendu au prix de 15 euros (+3,70€ de frais de port)

Adresse :

Association « Cambésis Terre d'Histoire »
727 rue Haute 59258 Les Rues de Vignes
adresse mail : cambesis.histoire@free.fr



UN DEFIBRILLATEUR A LA MAISON DE RETRAITE

Depuis octobre 2015, certains d'entre vous auront pu remarquer dans le sas d'entrée de la maison de retraite un boîtier vert qui a été installé par la Commune d' Epehy (voir photo ci-contre). Ce boîtier contient un **défibrillateur**.

1) Quand utiliser un défibrillateur ?

L'utilisation d'un défibrillateur se fait en cas d'arrêt cardiaque, c'est-à-dire lors d'un dysfonctionnement électrique du cœur entraînant une "fibrillation", mouvement anarchique du muscle cardiaque. La victime s'effondre et perd très rapidement connaissance, la plupart du temps sans alerte préalable. Le seul remède est alors la défibrillation.

1 minute perdue = 10% de chance de survie en moins

2) Qui peut utiliser un défibrillateur

Depuis 2007, chaque citoyen français témoin d'un arrêt cardiaque est autorisé à utiliser cet appareil qui est semi-automatique. C'est pour cette raison que la commune a décidé d'en faire l'acquisition et de l'installer dans un endroit sécurisé qui soit néanmoins accessible 24 h sur 24.

3) Qu'est ce que la défibrillation ?

La défibrillation est un choc électrique pour resynchroniser l'activité électrique du cœur. Il est obtenu à l'aide d'un appareil appelé défibrillateur

4) Précautions à prendre

- en cas d'arrêt cardiaque et en attendant le défibrillateur, toujours commencer par un massage cardiaque et d'une ventilation assistée
- Ne jamais oublier d'appeler les secours pour prendre le relais *P. Vaillant*



Voici l'entrée de la maison de retraite avec le boîtier contenant le défibrillateur

Un label "étoile" pour l'accueil d'Epehy.

Nous avons regretté avec Monsieur le Maire (voir son mot du Quoi de Neuf de Juillet), cet article du Courrier Picard dans lequel un journaliste avait repris les critiques d'un seul papa sur les activités proposées lors du temps périscolaire à Epehy (Ce dernier aurait d'ailleurs ensuite voulu modifier ses propos expliquant, qu'en réalité, c'étaient les nouveaux rythmes scolaires qui ne lui plaisaient pas). Et voilà que nous apprenons avec grand plaisir que l'association, Vacances Plurielles, qui gère tous les temps extra scolaires du village, a reçu le "**label étoile**" décerné par la Caf de la Somme, la DDCS et le Conseil Départemental suite à une visite contrôle qualité qui s'est déroulée en juillet dernier sur l'accueil de loisirs d'Epehy. Ce label récompense les structures pour la qualité de leurs accueils de loisirs, de leur projet pédagogique et de leurs équipes d'encadrement.

L'accueil d'Epehy a reçu **3 étoiles**, ce qui représente un degré de qualité très soutenu, c'est en effet le plus haut degré du dispositif.

M.D.



Un très grand bravo à sa directrice et tous ses animateurs.



L'église a retrouvé son coq.

Depuis de longues années, notre coq n'indiquait plus d'où venait le vent et, depuis la tempête la croix qui le supportait s'était dangereusement inclinée. La commune s'est donc adressée à l'entreprise Lepers qui était venue avec une nacelle pour retirer le tout, observant alors les méfaits du temps. Il a fallu remplacer la croix qui avait trop souffert. Ce jeudi 17 décembre, ces spécialistes sont revenus avec la nacelle leur permettant d'aller tout là haut (35 m de hauteur) fixer ce nouveau support, soigner l'étanchéité et replacer notre vieux coq qui a été revernissé pour supporter encore longtemps les intempéries.

Merci à Patricia pour ses photos qu'il est possible de voir sur son blog <http://abethermin.magix.net/>

Réunion de Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont affichés en mairie.

Séance du 2 octobre

- POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

* Travaux cimetière

L'agrandissement du cimetière est réalisé. La pose de la clôture et du portail est terminée et a été réalisée par la société DDM.

* Salle des Fêtes

Les Ets VASSEUR Ludovic ont réalisé l'installation au gaz réseau et la mise en place d'un aérotherme gaz supplémentaire.

La mise en place de l'alarme incendie et de la conformité électrique doivent être réalisées sous peu.

* Eglise

La porte de l'Eglise a été installée par les Ets SALINGUE.

* Aire de Jeux

Les jeux ont été installés ainsi que la clôture par les employés de la Commune.

* Ecole

Le parquet d'une salle de classe changé par les ETS PLAIN.

* Maison de santé

Les Ets GREUIN ont réalisé l'extension de la toiture au niveau de l'entrée.

- TOITURE DU BATIMENT TECHNIQUE RUE DE LA BRASSERIE

Monsieur le Maire informe de la nécessité d'effectuer des travaux de réfection de la couverture et bardage de la verrière sur le bâtiment technique rue de la Brasserie. Monsieur CARON expose deux devis :

- La société GREUIN pour la somme de 25 335.14 € HT

- La société HUYON TOIT pour la somme de 19 410.42 € HT.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter le devis de la société HUYON TOIT et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

- UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC

A) Afin de réaliser une rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite à la Pharmacie, Monsieur VAILLANT sollicite le conseil municipal pour l'utilisation du domaine public. Monsieur VAILLANT, conseiller municipal, quitte la séance.

Après discussion, le conseil municipal accepte la demande de Monsieur VAILLANT et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y

rapportant et charge Monsieur CARON de suivre la mise en place de cette rampe d'accès.

Monsieur le Maire indique qu'il serait souhaitable de créer un emplacement parking pour personne à mobilité réduite le plus proche possible de l'accès à cette rampe. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

B) Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Monsieur LEROY Eric de « raboter » à mi-hauteur les bordures de trottoir situées à la sortie de son hangar rue Louis Georges. En effet, à chaque utilisation, les secousses du matériel agricole provoquent des nuisances sonores ainsi qu'un risque de détérioration des bordures ainsi que du matériel. Madame LEROY, adjointe au Maire, quitte la séance.

Après discussion, le conseil municipal accepte la demande de Monsieur LEROY et charge monsieur CARON, adjoint aux travaux, de suivre la réalisation desdits travaux.

Madame LEROY et Monsieur VAILLANT reprennent place à la séance du conseil municipal.

- PANNEAUX DE RUE

Monsieur CARON expose au conseil municipal différents devis sur l'achat de panneaux de rue :

- La société SIGNAUX GIROD pour la somme de 6 494.90 € HT

- La société SES pour la somme de 5 084.40 € HT.

Monsieur CARON, après vérification, indique que la qualité des plaques est de même nature ainsi que les supports.

Monsieur WILLEMS indique que sa rue se prénomme « Chemin latéral » et non pas « quartier Monplaisir » sur le cadastre ainsi que sur les informations GPS.

Monsieur le Maire indique qu'il serait souhaitable de garder les 2 appellations de cette rue, deux commerces se trouvant dans cette rue et étant sûrement connu avec l'adresse « Quartier Monplaisir ».

Monsieur CARON indique que le devis accepté sera légèrement supérieur d'une dizaine euros en comptant quelques panneaux en sus.

Après discussion, le conseil municipal accepte le devis de la société SES.

- INFORMATION SUR LES SUBVENTIONS A RECEVOIR

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des subventions récemment

allouées à la commune pour les différents travaux.

Conseil Départemental :

- 1 111.00 € pour la mise en place de l'auvent à la Maison de santé et le remplacement du parquet d'une salle de classe

- 15 000.00 € pour l'agrandissement du cimetière, l'installation du gaz, la mise en place d'une alarme incendie et la mise aux normes électriques de la salle des fêtes, les travaux de toiture et la porte de l'Eglise, la création de l'aire de jeux pour enfants et les travaux de couverture du local technique.

L'Etat au titre de la DETR :

- 2 362.70 € pour la mise en sécurité de la toiture de l'église

- 967.00 € pour les travaux de mise en sécurité et en conformité de la salle des fêtes.

- POINT SUR LES TRAVAUX 2015

La commune d'Epehy a souhaité réaliser des travaux de sécurité pour l'aménagement d'un passage piéton, Vallée des Moulins. Ces travaux ont été intégrés dans le programme de travaux neufs communautaires 2015. Néanmoins, ils ne relèvent pas de la compétence communautaire. La dépense est estimée à 2 238.37 € TTC.

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour déléguer la maîtrise d'ouvrage à la communauté de communes de la Haute-Somme pour cette opération, la commune s'engageant à rembourser à la Communauté de Communes le montant TTC de la dépense.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ces travaux.

Séance du 17 novembre

- ELECTION D'UN TROISIEME DELEGUE COMMUNAUTAIRE

Suite à l'arrêté préfectoral du 16 octobre 2015 constatant la représentativité au sein du conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Haute Somme, la commune d'Epehy, du fait de sa population actuelle, passe de 2 délégués titulaires à 3 délégués.

Lors du précédent renouvellement général du conseil municipal, les électeurs de la commune ont désigné Monsieur Paul CARON comme délégué suppléant. Le conseil municipal d'Epehy élit à l'unanimité Monsieur Paul CARON délégué communautaire titulaire.

CLOCHER DE L'EGLISE

Suite à la tempête du mois d'août, la croix de l'église a bougé. Par mesure de sécurité, le conseil municipal donne son accord pour la remise en état.

Les Ets LEPERS proposent un devis de 4 620.00 € HT qui est accepté par le conseil municipal.

GROUPEMENT D'ACHATS - MUTUELLE

Madame FOURNET, suite à la demande de Madame DEGARDIN, sollicite le conseil municipal sur la possibilité d'effectuer un groupement d'achat pour la mutuelle santé. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de se documenter sur cette question, certaines communes ayant déjà proposé ce « système » à leur population.

Séance du 10 décembre**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Après avoir rappelé les subventions versées aux associations en 2014, Monsieur le Maire présente au conseil municipal les demandes déposées.

Activ'Epehy : Un courrier de l'association a été fourni dans lequel Madame la Présidente présente le budget mais ne sollicite pas de subvention cette année.

Comme l'an dernier, le conseil Municipal décide de lui verser 400 € dans la mesure où il s'agit d'une association qui crée une véritable animation dans le village.

Société Musicale : Après étude du dossier, le conseil municipal décide de renouveler la somme de 1 100 €.

Club Loisirs : Après l'étude du dossier, le conseil municipal décide de renouveler la somme de 850 €.

UNC AFN : Le conseil municipal décide de renouveler la subvention soit 250 €.

T.T.E. (Tennis de table Epehy) : Le conseil municipal décide de lui verser la somme de 500 €.

ADMR du Canton de Roisel : Le conseil municipal décide d'attribuer comme chaque année une subvention de 750 €.

L'Amicale des Sapeurs Pompiers : Le conseil municipal décide de renouveler la somme de 900 €

Football : Entente sportive. Le conseil municipal décide de renouveler la subvention soit la somme de 1300 €.

Comité des Animations : Le conseil municipal lui attribue la somme de 550 €.

A noter que Epysert, la Société de chasse, Energy Forme n'ont pas demandé de subvention.

PARTICIPATION Gérard HOUSSEMAN

Comme l'an dernier, le conseil municipal décide d'allouer à Monsieur Gérard HOUSSEMAN la somme de 100 € pour l'année 2015 pour la mise à disposition de sa cour et son jardin dans le cadre d'activités scolaires et périscolaires.

ASSAINISSEMENT

Monsieur CARON informe le conseil municipal sur la nécessité de remplacer divers matériels à la station de dépollution. La société SPIE propose le devis suivant :

- remplacement des batteries 80 €
- remplacement de l'enregistreur 3 780 €
- remplacement du débitmètre soutirage 2 690 €
- remplacement du débitmètre canal 1 610 €

Soit un total de 8 160 € HT.

Après discussion, le conseil municipal accepte le devis de la SPIE.

FENETRES, PORTES ET RIDEAUX DE L'ATELIER TECHNIQUE RUE DE LA BRASSERIE

Cela consiste aux remplacements de 9 fenêtres et une porte d'entrée. Deux devis sont proposés :

- . la société AML pour 8 366.05 € TTC
- . la société IGLE pour 8 323.15 € TTC

Après discussion, le conseil municipal accepte le devis de la société IGLE à 8 323.15 €

PORTE DE GARAGE ET PORTE D'ENTREE ATELIER TECHNIQUE

Deux devis sont proposés :

- . la société C2L pour 4 373.00 € HT pour la porte de garage
- . la société DDM pour 4 316.26 € HT pour la porte de garage et la porte d'entrée

Après discussion, le conseil municipal accepte le devis de la société DDM pour 4 316.26 € HT incluant à la fois la porte basculante ainsi que la porte d'entrée.

PORTES COUR DES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE AINSI QUE CELLE DE LA GARDERIE

Monsieur CARON propose de remplacer ces portes vétustes. Le coût de ce projet serait d'environ 6 200 €, le conseil municipal accepte le projet et charge Monsieur CARON d'obtenir différents devis.

ACHAT VEHICULE

Mr le maire rappelle au Conseil municipal la nécessité de remplacer le véhicule de la commune. Mr CARON propose un Citroën Jumpy d'occasion de 09/2012 avec 49000 km pour le prix de 13.645 € TTC. Ce fourgon est équipé d'une galerie et d'un crochet d'attelage. L'intérieur est totalement habillé de contreplaqué.

Le Conseil Municipal valide la proposition des ETS CITROEN d'Amiens.



Ce jeudi 17 décembre, les enfants des écoles sont allés rencontrer le Club Loisirs. Ils ont chanté pour leurs aînés et partagé un petit goûter.

Quoé qu't'in pinses Abdon?

- Ah, Abdon, y paraît qu'deux moés apris l'fête, y n'a core des gins qui parlo't d'ches fautes d'orthographe qui n'avot eu dins ch'papii pour l'an-nonchi.

- Ah ch'est pas ti qui les avos vues ches fautes !

- Ah, ne t'fous pas d'mi mais dis-me putôt ch'que t'in pinses.

- Ben té sais ch'qu'in dit : « Y n'a que ch'ti, qui n'foait rien, qui n'foait point d'conneries ! » Té voés, mi qui ai été instituteur, j'ai point trou kère vir des fautes d'orthographe mais quind j'voés un **bénévole**, responsable d'association (là ch'étoit quiqu'un du Comité des Animations), qui foait quique cose qu'mi j'n'éros pas foait pass'que j'étois pas là, ou qu'cha n'étoit pas dins mes



cordes, ou simplement que je n'sus point membre de ch'l'association-là, ben, là, je n'ravise point si y n'a des erreurs, j'salue d'abord ch'boulot qui o été foait.

- Ches fautes, cha n't'os point déringi alors ?

- Mais si, j'treuve qu'ch'est dommage, mais té voés cha m'foait pincer à quiqu'un qui n'gardine point et qui critique quiqu'un qui fait pousser des fleurs pass'qu'il o laissi quiques roses fanées sur ses rosiis. Mi, putôt qu'eine friche, j'ai pu kère raviser un parc d'fleurs même si y feudrot in keuper quiques-eines !

- Té critiques donc cheux qui ont critiqué !

- Ah je ne zé critiquerai point si y dise't que, pour qu'y n'ait pu d'problèmes l'année prochaine, y vont s'mette au Comité eux aussi !

M.D.

Informations diverses.

- Opération Brioches



Le résultat de cette opération a encore été excellent. La somme collectée pour Epehy s'élève à 1118,40€ pour un résultat net de 818.40€. A noter que la somme nette pour le Canton est de 5162.70 euros (soit 42,00€ de plus qu'en 2014). L'Adapei de la Somme, son Conseil d'Administration, l'ensemble des adhérents, usagers et leurs familles adressent à tous les donateurs ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont participé à cette opération, leurs plus sincères remerciements.

Paul Signoirt

- Tableau d'honneur

Une erreur s'est glissée dans le tableau d'honneur publié au mois de juillet : Amélie Brassart a obtenu une mention TB au Brevet des collègues. Toutes nos excuses et félicitations à elle.



-Le 5 avril 2016 : passage de la TNT HD

Votre télévision sera-t-elle obsolète le mardi 5 avril 2016 au matin ? En effet, toutes les chaînes de la TNT devraient passer en haute-définition. Cependant, avec cette évolution technologique, certains postes commercialisés avant 2012, ne seront pas adaptés et ne pourront plus recevoir les chaînes de la télévision via une antenne râteau.



Comment savoir si votre télévision sera compatible ?

Il suffit par exemple de se positionner sur Arte (canal 7 de la TNT) et vérifier si le logo Arte HD apparaît. Vous pouvez également vérifier la notice de votre équipement.

Votre télévision n'est pas compatible, faut-il la changer ?

NON ! Un adaptateur externe d'environ 25 euros suffira pour continuer à recevoir l'ensemble des chaînes de la TNT.

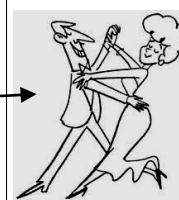
Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur

L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau ;

L'assistance de proximité : C'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %. Cette aide est disponible à partir de début 2016 en appelant le 0970 818 818 (prix d'un appel local).

prochaines manifestations

17 janvier	Cérémonie des vœux du Maire à 11 h
14 février	Loto UNC
21 février	Repas de St Valentin du Comité
27 février	Théâtre avec « Epy se rit » à 20 h 30
12 mars	Concert de printemps de l'Harmonie
19 mars	Théâtre avec « Epy se rit » à 20 h 30
20 mars	Théâtre avec « Epy se rit » à 15 h
9 avril	Théâtre avec « Epy se rit » à 20 h 30
17 avril	Tournoi du Tennis de Table d'EPEHY



Chaque ambiance mais aussi bon chauffage sont promis et assurés cette année au repas de la St Valentin !
(la salle est maintenant raccordée au réseau de gaz !)

Ont participé à l'élaboration de ce journal :
Patricia Bethermin - Nathalie Gallet - Pierre Léger- Jean-Michel Martin - Romain Roger - Paul Signoirt- Philippe Vaillant.
Responsables et Secrétaires de la publication :
Aurélie Millot et Michel Delaire. IPNS